

PORTANT COMPOSITION DU JURY Licence STAPS : éducation et motricité - Niveau 3

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-1 modifié du Code de l'Éducation,

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifié relatif à la licence,

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les statuts de l'UCA ;

ARRETÉ

Article 1

La composition des jurys d'examen Licence STAPS : éducation et motricité - Niveau 3 comme suit :

Membres du jury

GAL PETITFAUX Nathalie, Président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.
SOULIER Pierre, Vice-président, PROFESSEUR AGREGE CLASSE EXCEPTIONNELLE

Semestre 1

BESSEYRE Remi, PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE
CARRIAS Lilian, PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE
COUTAREL Fabien, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.
DESCHAMPS Mary line, PROFESSEUR AGREGE CLASSE EXCEPTIONNELLE
GIRODET Pascal, ENSEIGNANT CONTRACTUEL
GRIMBERT Alain, PROFESSEUR AGREGE CLASSE EXCEPTIONNELLE
LESTRADE Stephane, PROFESSEUR AGREGE
MATHIEU Emilie, PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE
SEBILLAUD David, PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE
SETRUK David, PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE
SHELFORD Morganne, ENSEIGNANT CONTRACTUEL
VASLIN Philippe, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE
PAPUT Gregory, PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE
BABUT Patrick, PROFESSEUR AGREGE CLASSE EXCEPTIONNELLE

Semestre 2

GANIÈRE Caroline, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE
CARRIAS Lilian, PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE
COUTAREL Fabien, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

DESCHAMPS Mary line, PROFESSEUR AGREGE CLASSE EXCEPTIONNELLE
GIRODET Pascal, ENSEIGNANT CONTRACTUEL
GRIMBERT Alain, PROFESSEUR AGREGE CLASSE EXCEPTIONNELLE
LESTRADE Stephane, PROFESSEUR AGREGE
SEBILLAUD David, PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE
SETRUK David, PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE
SHELFORD Morganne, ENSEIGNANT CONTRACTUEL
VASLIN Philippe, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE
PAPUT Gregory, PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE
BABUT Patrick, PROFESSEUR AGREGE CLASSE EXCEPTIONNELLE

Article 2

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD

The image shows a handwritten signature in blue ink next to a circular logo. The logo contains the letters 'UCA' in a stylized font, with 'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE' written in smaller text around the perimeter of the circle.

Le 4 décembre 2024